



**Périmètres d'action :**



**ASSOCIATION  
E.P.B.E**

**Environnement Patrimoine Bourg Eysines**

**SAUVONS  
LE  
BOURG**

[www.sauvonslebourg.org](http://www.sauvonslebourg.org)  
05 56 57 77 78

## **Nos revendications :**

- Maintien et valorisation de l'ensemble architectural et environnemental du vieux bourg.
- Pas de construction de plus de 7,5 mètres de hauteur.
- Arrêt des achats et des préemptions de bâtiments effectués par la métropole ou la commune, bâtiments laissés à l'abandon.
- Mise en place d'une politique de vente de ces biens pour restauration et occupation.
- Entretien et mise en valeur des impasses rurales, des ruelles et des puits.
- Participation à la réflexion urbanistique municipale.
- Sauvegarde des maisons anciennes figurant sur le cadastre Napoléonien(1811)

Pour Plus d'informations RDV sur le site web de l'association EPBE

[www.sauvonslebourg.org](http://www.sauvonslebourg.org)

N'hésitez pas à nous contacter par téléphone au 05 56 57 77 78

**Extrait des statuts  
de l'Association E.P.B.E  
domiciliée 128, avenue de la Libération 33320 EYSINES**

**Préambule :**

Les membres de l'Association cherchent à préserver le patrimoine du vieux bourg. Ils souhaitent :

- Participer à toutes actions collectives ou individuelles destinées à valoriser le vieux bourg ;

- Privilégier la conservation et la restauration des anciens immeubles : demeures, maisons, granges, hangars etc... ainsi que toutes constructions symboliques du vieux bourg ;

- Préserver les monuments historiques inscrits et les demeures répertoriées à l'inventaire général du patrimoine culturel ;

- S'opposer à la construction de tout immeuble de plus d'un étage ;

- Favoriser le dialogue et la concertation avec les collectivités locales : commune, communauté urbaine de Bordeaux, département, région, l'Etat et autres institutions comme à titre d'exemple l'architecte des bâtiments de France.

En 2008, l'architecte des bâtiments de France, Monsieur François GONDRAN écrivait avec une photographie du bourg d'EYSINES en illustration :

*« Mettre en place des espaces protégés c'est avant tout faire du développement durable avec l'histoire et la culture en transmettant aux générations suivantes ce que l'on a vécu et le territoire dans lequel on vit : son village, sa rue, sa ville, son paysage. Les préserver passe par la concertation, la création de logistique et par la sociabilité. »*

**Article 2 : Périmètre et Buts de l'Association**

**L'Association poursuit les buts suivants :**

- Regrouper des personnes désireuses de s'investir dans les domaines de la protection du patrimoine et de l'environnement qu'ils soient naturels ou architecturaux par une action durable et régulière.

- Sauvegarder et défendre le patrimoine du vieux bourg d'Eysines afin de le transmettre aux générations futures.

- Veiller à ce que toute activité et tout projet d'urbanisme quel qu'il soit s'exerce dans le respect du patrimoine historique et de l'environnement des monuments historiques et des paysages.

L'Association engagera toute action contre toute autorisation, décision ou activité quelle qu'elle soit qui porte atteinte directement ou indirectement au patrimoine et à l'environnement en général et à ses buts.

Le périmètre géographique des actions de l'association E.P.B.E se situe dans le vieux bourg d'Eysines. Il est délimité par le secteur sauvegardé à savoir : deux cercles de 500 mètres de rayon autour des 2 monuments historiques inscrits : le pigeonnier et la maison Guiraud.

